



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL
DÉCEMBRE 2011

le bulletin du RIOCM



ÉDITORIAL

Merci aux indignésEs

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Avez-vous remarqué? On n'a jamais autant parlé d'inégalités sociales et de pauvreté dans les médias que depuis que le mouvement des indignés a planté son drapeau dans l'espace public!

À partir d'un slogan simple – les 99 % – ces militantes et militants ont réussi à remettre à l'ordre du jour le débat politique le plus important: la répartition de la richesse. Comme dans le conte d'Andersen, *Les habits neufs de l'empereur*, les « rois de la finance » sont encore plus nus devant le peuple.

Les militantes et militants du mouvement communautaire partagent cette indignation, car ils voient à tous les jours les conséquences de cet écart grandissant sur la vie de la majorité de nos concitoyennes et concitoyens. Loin de considérer les personnes individuellement responsables de leur sort, le milieu communautaire a eu depuis toujours une approche qui cherche à donner à toutes les personnes les moyens de leur autonomie sociale et politique.

Il devient alors difficile de comprendre comment nos gouvernements peuvent tolérer une telle situation: au Canada et au Québec, l'écart entre les riches et les pauvres augmente à chaque année. Nous avons pourtant compris depuis longtemps que seules les politiques fiscales redistributives peuvent avoir un impact véritable sur la pauvreté. Ces politiques impliquent que ceux qui en ont les moyens paient leur juste part pour améliorer de façon concrète le revenu des plus pauvres. Il s'agit de distribuer la richesse pour en créer et non l'inverse!



PHOTO: LEA-KIM

En plus d'aider quotidiennement, les organismes communautaires de Montréal doivent poursuivre les luttes aux côtés des indignésEs et des autres mouvements sociaux. Plusieurs mesures du budget du Québec demeurent inacceptables et doivent être abandonnées: la hausse des frais de scolarité, d'électricité et l'impôt santé. Nous devons aussi exiger des politiques fiscales plus justes, comme l'augmentation de l'impôt sur les hauts revenus et des entreprises. Des actions seront organisées d'ici le prochain budget provincial et nous comptons sur votre participation.

Les plus beaux cadeaux ne sont pas toujours matériels: les indignésEs nous ont redonné l'espoir que des changements sont possibles et c'est déjà beaucoup.

Bonne année 2012!

Rapport du directeur de santé publique de Montréal sur les inégalités sociales de santé

Que doit-on en penser?

PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

Le 28 novembre dernier, la Direction de santé publique (DSP) de Montréal publiait son rapport intitulé *Les inégalités sociales de santé à Montréal: le chemin parcouru*. Si le RIOCM partage en grande partie l'analyse que fait le directeur ainsi que plusieurs des recommandations qui en découlent, il se questionne toutefois sur les actions concrètes de la DSP pour lutter contre ces inégalités.

L'injustice sociale rend malade et tue! Ces mots forts sont la conclusion du directeur de la santé publique. Pour lutter contre ces inégalités, il faut des mesures systémiques fortes: augmentation du revenu pour les plus démunis, accroître le financement en logement social et communautaire, maintenir et développer le système public de soins de santé, accroître l'efficacité et l'accessibilité économique du transport collectif, accroître

La ligne est bien mince entre le désir d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant des inégalités sociales de santé et le contrôle social.

l'accessibilité en CPE dans les quartiers plus démunis ainsi que l'adaptation des services aux personnes immigrantes. Ces recommandations s'adressent essentiellement aux deux paliers de gouvernements (provincial et fédéral). Elles viennent aussi appuyer ce que les organismes communautaires revendiquent depuis des années: une meilleure répartition de la richesse. Là où nous avons des réserves toutefois, c'est sur les actions que compte prendre la DSP elle-même, bref sur le rôle qu'elle entend jouer dans la lutte aux inégalités sociales de santé.

Quand le patrimoine biologique et génétique s'en mêle, l'exemple de l'intervention précoce

Tout juste avant la sortie du rapport, la DSP a publié son *Plan régional de santé publique* qui énonce les priorités qu'elle entend réaliser avec ses partenaires régionaux. Les mesures que l'on retrouve dans ce plan visent essentiellement à changer des comportements individuels dans

une approche médicale de la lutte à la pauvreté (maturité scolaire, prévention précoce) et s'inscrivent dans une école de pensée positiviste de l'être humain: on s'attarde à la connaissance objective des facteurs qui entraîneraient des comportements dits déviants, ou à tout le moins indésirables dans une société. La ligne est bien mince entre le désir d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant des inégalités sociales de santé et le contrôle social.

On retrouve cette vision dite scientifique des facteurs de pauvreté en grande partie au sein des programmes d'intervention précoce. On pourrait définir cette idéologie comme un modèle explicatif basé sur la capacité des individus d'adopter les stratégies d'adaptation sociale appropriées. Elle trouve dans le discours positiviste la légitimation de son action de dépistage et d'intervention. François Huot, professeur à l'école de travail social de l'UQAM, mentionne d'ailleurs que «l'idée portée par les programmes de prévention précoce est séduisante pour beaucoup d'intervenantes, pour les pouvoirs politiques et particulièrement pour l'opinion publique. De manière systématique et en s'appuyant sur un discours scientifique, on laisse croire à des interventions et à des actions qui auront un effet direct et rapide sur les problèmes sociaux. Les notions de développement social, de solidarité et d'entraide disparaissent donc devant cette forme de déresponsabilisation¹.» Il est par contre très difficile de s'opposer à «l'apartheid scientifique» des tenants de l'intervention précoce puisque nous semblons nous attaquer à la vertu. Est-ce utile de rappeler ici que, jusqu'en 1987, l'homosexualité faisait partie des troubles mentaux répertoriés dans le DSM (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*)? Il serait intéressant d'apprendre de notre histoire afin d'éviter de sombrer dans le darwinisme social.

Changer les politiques publiques nationales par la concertation locale?

La charte d'Ottawa de 1986 identifiait clairement les liens entre les politiques publiques et la santé.



«Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, et notamment: la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels. Il s'agit d'une action coordonnée qui conduit à la santé, et de politiques fiscales et sociales favorisant une plus forte égalité.¹»

Comme moyens pour redonner du pouvoir aux citoyennes et citoyens, la DSP de Montréal semble miser particulièrement sur la concertation locale et le financement des tables de quartier. Bien que nous reconnaissons le rôle et l'importance de la concertation locale, nous pensons que l'action citoyenne ne peut se traduire uniquement via ce canal. La concertation entre les organismes et les élus locaux est intéressante, mais sans des actions de mobilisation régionales et nationales, tout changement sur les politiques publiques nationales devient pour le moins improbable. Par exemple, vouloir agir sur le décrochage scolaire dans un quartier où l'école primaire manque de ressources professionnelles est tout simplement illusoire.

Dans la nouvelle approche de localisation des programmes et l'approche territoriale intégrée, ces lieux de concertation locale deviennent aussi des bailleurs de fonds. Selon de nombreux organismes communautaires, la concertation et la mobilisation laissent parfois place à la gestion de projets et aux processus d'allocation et de reddition de comptes.

Lorsque les acteurs d'une communauté manquent de ressources, les tensions entre municipalités (ou arrondissements), entre institutions et entre organismes peuvent malheureusement être exacerbées. Dans cette dynamique de compétition, l'objectivité des indicateurs de pauvreté risque de se tempérer avec des compromis politiques... et d'entraîner de nouvelles distorsions.

En conclusion

Au Québec, nous sommes d'avis que le pouvoir réel sur les politiques publiques est toujours au palier provincial. Nous aurions donc avantage à soutenir les groupes de citoyens et citoyennes qui désirent se prononcer sur les politiques nationales, et les actions d'éducation et de défense collective des droits. Pour y arriver, nous recommandons donc la création d'un fonds régional pour soutenir les initiatives citoyennes ou de groupes et que la DSP y investisse une part importante de ses budgets dédiés à la promotion de la santé.

Le RIOCM salue le rapport de la DSP, mais continuera à exercer une vigile en regard des programmes qu'elle compte mettre de l'avant pour lutter contre les inégalités sociales de santé.

Nouveaux budgets pour les organismes communautaires!

En cette période d'austérité, les bonnes nouvelles sont rares et c'est pourquoi nous souhaitons vous informer de deux nouveaux budgets pour les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux.

BUDGET PROVINCIAL EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX: allocation de trois ans non récurrente.

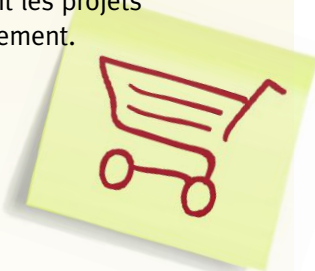
- **640 000 \$ par année**, pendant trois ans, pour les organismes ayant une mission de sécurité alimentaire pour 2011-2012.

Ces fonds proviennent du Conseil du trésor, à la suite d'une annonce dans le dernier budget du Québec. C'est l'Agence de la santé et des services sociaux qui répartira ce montant entre 47 organismes déjà admis au PSOC et correspondant à cette catégorie. Ces montants seront alloués sous peu par l'Agence. Le RIOCM entend mener une bataille pour que ces montants soient rendus récurrents et intégrés au PSOC des organismes.

BUDGET FÉDÉRAL DE SANTÉ CANADA: Programme de soutien au financement du traitement de la toxicomanie (PSFTT).

- **2 M \$ pour 2011-2012 et 2012-2013** pour les organismes communautaires ayant une mission jeunesse et ayant développé des projets de réinsertion sociale et/ou des projets de soutien communautaire en logement social pour des jeunes, en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, avec multiples problématiques (toxicomanie, judiciarisation, santé mentale, etc.).

Ce budget financera des projets de 16 mois (jusqu'au 31 mars 2013). L'Agence a procédé par appel de propositions auprès des organismes en santé et services sociaux correspondant aux critères. La période de dépôt de projets est terminée et l'Agence analyse présentement les projets et les fonds seront alloués rapidement.



1. Conférence internationale pour la promotion de la santé, réunie à Ottawa, 21 novembre 1986. Consulté en ligne : http://www.sante.cfwb.be/fileadmin/sites/dgs/upload/dgs_super_editor/dgs_editor/documents/thematiques/Charte/ottawachart.pdf

Pour les organismes communautaires en santé et services sociaux:

Fin de l'obligation de tenir une assemblée publique d'information



Le 30 novembre dernier, le gouvernement adoptait le projet de loi 16 dans lequel l'article 338 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui commandait aux organismes communautaires en santé et services sociaux (OCASSS) de tenir annuellement une assemblée publique d'information a été remplacé.

L'ancien article de loi se lisait auparavant comme suit :

«*Tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 et 337 doit, au plus tard le 30 juin de chaque année, tenir une séance publique d'information à laquelle sont invités à participer les utilisateurs de ses services et les usagers de services de santé ou de services sociaux qu'il a desservis. Il doit alors leur présenter un rapport de ses activités et un rapport financier.*

Il doit également, au plus tard à cette même date, transmettre le rapport de ses activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention dans les cas visés aux articles 336 et 337.»

Nouvel article de loi :

«**338. Tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 ou 337 doit, dans les trois mois suivant la fin de son année financière, transmettre le rapport de ses activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention.**»

Comme le mentionnait cet article, les organismes communautaires se trouvaient dans l'obligation de tenir informées de leurs activités et de leur rapport financier toutes les personnes qui fréquentent leur organisme et non seulement les membres (statut qui permet la participation à l'AGA). Cette obligation n'allait cependant pas jusqu'au grand public dans son ensemble.

Le retrait de cette obligation est une bonne nouvelle pour la majorité des OCASSS qui respectent déjà une saine gestion basée sur la transparence. Cependant, souhaitons que cela ne se traduise pas par une perte démocratique et nous encourageons donc les organismes qui le souhaitent à maintenir cette pratique.

L'autre changement important est le remplacement de la référence au 30 juin par «dans les trois mois suivant la fin de son année financière», ce qui donnera davantage de flexibilité pour s'adapter aux exigences de reddition de compte.

Soulignons que ce changement de la loi est le résultat de nombreuses discussions et représentations faites par la Table des regroupements provinciaux auprès du MSSS et en commission parlementaire l'an dernier, ainsi que des Tables régionales (TROC) auprès de leurs Agences.

16
février
2012

Le 16 février 2012, nous serons présents à l'action de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. La richesse existe, prenons-la où elle est!

En quoi consiste l'action ?

Cette action, qui aura lieu à quelques jours du dépôt du budget, porte les trois revendications prioritaires de la Coalition, soit :

- Le retrait de la hausse annoncée des frais de scolarité.
- Le retrait de la taxe santé de 200\$ par personne par année.
- Le retrait de la hausse annoncée des tarifs d'électricité.

Il s'agit d'une action de blocage avec manifestation d'appui. Nous espérons vous voir en grand nombre à cette manifestation! Si vous êtes intéressé à participer au blocage, SVP nous en aviser afin que nous puissions vous donner les informations nécessaires (quelles sont les balises, la question des risques d'arrestations, etc).



**RENDEZ-VOUS AU
SQUARE VICTORIA,
16 FÉVRIER 2012,
8 H AM**

Cet article est la suite d'une série d'entrevues et de visites chez des organismes membres du RIOCM. Ces portraits d'organismes se veulent un velours à leurs actions, à leur dynamisme et aux convictions qui les animent. C'est également pour que les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux développent une connaissance mutuelle que le RIOCM a pensé cette série d'articles.

Le Centre d'aide à la réussite et au développement (C.A.R.D.)

PAR MONIQUE MOISAN
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

À l'extrémité ouest de la ligne verte, au métro Angrignon, se trouve un quartier de HLM sympathiques où a élu domicile le Centre d'aide à la réussite et au développement (C.A.R.D.). Fondé en 2005 (incorporé en mars 2006), le C.A.R.D. a pour mission d'aider à la réussite et au développement des jeunes du primaire et du secondaire dans une perspective interculturelle, tout en créant une dynamique avec les parents.

«C'est aussi d'outiller la personne afin qu'elle puisse se prendre en charge et lutter contre la pauvreté, qui n'est pas seulement financière, mais aussi sociale et culturelle», explique la coordinatrice Claudia Olga Kadima. «Nous avons deux périodes distinctes d'activités: d'abord la période scolaire où l'on reçoit les jeunes après l'école pour leur donner un soutien dans leurs travaux scolaires, parallèlement à d'autres activités éducatives. Lorsque les enfants arrivent, il y a un temps d'accueil et d'écoute, on leur laisse le temps de s'exprimer sur la journée qu'ils viennent de passer, puis on leur sert une petite collation car, comme on dit, ventre affamé n'a pas d'oreilles. Ensuite on peut faire les travaux scolaires.»

«Pendant la période estivale, nous offrons des sorties thématiques et éducatives de façon gratuite pour permettre aux enfants de profiter de l'été tout en faisant des apprentissages. Nous avons aussi des activités familiales où les parents participent ce qui leur permet de socialiser. C'est un milieu très interculturel: on a des enfants d'ici et qui viennent d'un peu partout dans le monde: le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, l'Algérie, la Mauritanie, le Bangladesh, l'Inde, le Kosovo, l'Iran, l'Haïti, le Maroc. Cela reflète non seulement le visage du quartier, de la société montréalaise et québécoise mais aussi du Canada en général. Ça permet également de travailler en amont et en aval sur la déconstruction des préjugés et des stéréotypes.»



Au C.A.R.D., on croit fermement que l'on ne peut pas aider le jeune sans aider aussi son entourage immédiat: d'abord ses parents et ensuite la communauté dans laquelle il évolue. C'est pourquoi les parents ne sont pas considérés comme de simples participants, mais bien comme des partenaires. Ce sont des parents qui ont un idéal pour leur enfant et le C.A.R.D. est là pour les soutenir et les accompagner dans leur rôle d'éducateurs.

▲ Claudia Olga Kadima, coordinatrice du C.A.R.D. et quelques joyeux enfants à l'heure de la collation.

PHOTO : RIOCM

Organisme du mois... depuis des mois!

L'année dernière le C.A.R.D. a reçu un prix de reconnaissance provincial du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) pour Implication Active du milieu du jeune. Une conférence de presse réunissant la députée provinciale et la ministre de la Famille M^{me} Marguerite Blais, les élus municipaux de l'Arrondissement Sud-Ouest, et les représentants de l'Office municipal d'habitation de Montréal qui offre des locaux au C.A.R.D. Par la suite, de novembre 2010 à août 2011, le C.A.R.D. a été successivement organisme du mois dans Saint-Henri-Sainte-Anne. «Nous avons aussi obtenu notre accréditation au

→ suite à la page 7

La mobilisation continue!

PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

Depuis deux ans déjà, des dizaines de mobilisations ont lieu pour dénoncer les mesures des deux derniers budgets Bachand. À l'instar de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, plusieurs groupes organisent des mobilisations. Retour sur un automne chaud.



PHOTO : FRAPRU

22 octobre 2011

Rouges de colère, voilà qui résume bien le sentiment des manifestants et manifestantes qui se sont renduEs à Québec pour manifester devant le congrès du parti libéral. Le ton était donné pour les mobilisations à venir. Plusieurs organismes de Montréal étaient présents, dont le RIOCM. Des choses ont bougé, il y aura une commission d'enquête sur la construction! Bien que nous restions sceptiques quant à l'ouverture réelle du gouvernement Charest, nous nous réjouissons de cette victoire.

31 octobre 2011

La Coalition montréalaise pour la survie des services publics a fait une animation ayant pour thème les requins de la finance au square Victoria, rebaptisé la Place des peuples, en soutien aux indignés. Une vingtaine d'organismes ont répondu à l'appel. «Occupons Montréal» s'inscrit dans un mouvement international qui dénonce les abus des banques et autres grandes institutions qui pignent impunément dans les poches des contribuables pour faire fonctionner un système qui ne marche plus. Le 17 novembre dernier, on dénombrait 2 609 campements *Occupy* dans le monde. Bien que plusieurs campements soient aujourd'hui démantelés, les indignés peuvent dire mission accomplie et des actions, autres que l'occupation de la place publique, sont à prévoir.



PHOTO : RIOCM



PHOTO : RIOCM

3 novembre 2011

Les femmes contre-attaquent. Après avoir occupé les bureaux de la RAMQ l'année dernière pour dénoncer la taxe-santé (qui sera de 100 \$ par personne cette année et de 200 \$ l'an prochain), voilà que l'R des centres de femmes s'invitait à la conférence *Notre santé, notre affaire à tous*. Cette conférence était organisée par Cirano, un *think tank* de droite présidé par Johanne Castonguay (la fille de Claude Castonguay), la Fondation canadienne de la recherche sur les services sociaux et l'Institut du Nouveau Monde. En réponse à cette conférence, l'R a organisé une conférence alternative et populaire ayant pour titre *Notre santé n'est pas une occasion d'affaire \$\$\$* dans la rue devant près de 250 personnes. De plus, une dizaine de militantes sont venues perturber la conférence en entrant pour dénoncer la taxe santé et y lire un manifeste. Le RIOCM était présent et tient à féliciter l'R et les organismes qui ont participé à cette mobilisation. Nous demeurons convaincus qu'il faut faire reculer le gouvernement sur la question de la taxe-santé et nous continuerons à militer en ce sens.



PHOTO : RIOCM

10 novembre 2011

Plus de 20 000 personnes se sont donné rendez-vous au parc Émilie-Gamelin dans le cadre d'une manifestation pour dénoncer la hausse des frais de scolarité. Plusieurs organisations syndicales, citoyennes, féministes et communautaires ont joint leur voix à celle des étudiants et étudiantes. La pluie n'a pas semblé freiner la mobilisation. C'est sous le signe de la solidarité que nous avons marché dans les rues de Montréal. Rappelons que le dernier budget provincial prévoit une augmentation sans précédent des frais de scolarité universitaire.

Le Centre d'aide à la réussite ...

→ suite de la page 5

programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le fait que notre travail soit reconnu, malgré notre jeune âge, prouve que le C.A.R.D. est une ressource importante dans le milieu et nous en sommes fiers. Nous croyons que la personne est capable d'affronter les difficultés auxquelles elle fait face si elle est écoutée, accompagnée et outillée pour qu'elle puisse se prendre en charge, personnellement et collectivement. Pour moi un jeune silencieux, alors qu'il est d'habitude très vivant, cela m'interpelle. Je vais être capable d'écouter : au-delà de ses silences, qu'est-ce qu'il ne dit pas ? Car son bien-être est indispensable pour son épanouissement. »

Une équipe à l'écoute

« On a une équipe de cinq personnes, dont quatre animatrices à temps partiel et beaucoup de bénévoles, dont les membres du conseil d'administration et d'autres personnes selon leurs goûts et disponibilités, soit pour l'aide aux devoirs et leçons, soit pour des activités estivales. » Les enfants fréquentant le C.A.R.D. sont d'âge préscolaire jusqu'au secondaire. En dehors de l'aide aux devoirs et leçons, les activités peuvent être variées : soit on sépare les groupes d'âge, soit on fait ce qu'on appelle des groupes hétérogènes. « C'est intéressant de faire travailler ensemble les petits avec les plus grands, par exemple pour faire de l'improvisation ou les jeux de lettres : ils vont collaborer ensemble, les plus petits aussi ont des choses à apporter. Mais si c'est un match de calcul, on va séparer selon le niveau de connaissances. »

Pendant la période scolaire, les adolescents viennent plus rarement. Ils sont beaucoup plus présents dans les activités estivales. Les animatrices deviennent pour eux des adultes significatifs auxquels ils peuvent se confier et poser des questions. « Notre rôle est d'être en soutien pour ces personnes qui sont en croissance et qui découvrent le monde dans lequel elles vivent, se développent et doivent s'adapter. Quand on parle du développement, on parle d'abord du développement de la personne, de ses compétences, et aussi du développement au sein des groupes, que ce soit ici ou ailleurs. Notre approche globale, est vraiment une approche d'ensemble, s'intéressant à tous les aspects de la personne et de son épanouissement. »

Centraide ne déshabille pas que les vedettes!

PAR MONIQUE MOISAN
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Pour une deuxième année consécutive, Centraide du Grand Montréal retire le soutien financier qu'il accordait à des organismes communautaires, et ce, depuis 15, 20 ou même 30 ans!



▲ **D^r Dominique Synnott, chirurgienne en oncologie de l'hôpital du Sacré-Cœur, et Nancy Caron, de l'Association Sclérose en plaques Rive-Sud (ASPRS) lors de la conférence de presse.**

PHOTO : RIOCM

Au moment où Centraide dénude les vedettes afin d'inviter la population à contribuer à sa campagne de financement, des groupes communautaires se font déshabiller parce que la santé n'est plus un axe prioritaire de lutte contre la pauvreté. Or, ces organismes offrent du support psychologique aux personnes aux prises avec le cancer, le VIH-sida, la toxicomanie, la sclérose en plaques et les personnes âgées en perte d'autonomie, conditions menant souvent à la pauvreté. Lors d'une conférence de presse tenue le 29 novembre, ces groupes ont voulu alerter l'opinion publique afin que les gens sachent où leur argent ne va plus... S'il fut un temps où donner à Centraide c'était donner au plus grand nombre, cela n'est plus le cas aujourd'hui.

Ces coupes ne constituent qu'un très faible pourcentage du budget global de Centraide, alors que cela peut représenter une lourde perte pour un organisme, pouvant même occasionner sa fermeture. Centraide a invité les groupes à se tourner vers les Agences de santé et services sociaux afin de compenser cette perte alors qu'il n'y a pas d'argent. On pourrait penser

que puisque Centraide se retire de la santé, il laisserait la place pour solliciter les intervenants du réseau de la santé, mais non, il demeure un compétiteur direct, notamment dans les hôpitaux! Les organismes ayant subi la perte de leur financement sont: l'Association de Sclérose en plaques Rive-Sud (ASPRS), Les Loisirs thérapeutiques de Saint-Hubert, l'Organisation multiressources pour les personnes atteintes de cancer (OMPAC), la Corporation Félix Hubert d'Hérelle, le Centre ASPA (Approche sécurisante des polytoxicomanes anonymes) ainsi que deux autres organismes qui ont préféré rester discrets.

Plusieurs députés ont signifié leur appui. À l'Assemblée nationale: Bernard Drainville, député de Marie-Victorin, Amir Khadir, député de Mercier, Marie Malavoy, députée de Taillon, Martine Ouellet, députée de Vachon, Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve; à la Chambre des communes: Sadia Groguhé, députée de Saint-Lambert, Pierre Nantel, député de Longueuil – Pierre-Boucher et Djaouida Sellah, députée de Saint-Bruno – Saint-Hubert.

Dans un article paru le 30 novembre dans le journal *Métro*, Claude Masse, directeur du service des allocations de Centraide, a assuré qu'il s'agissait des dernières coupes dictées par ces nouvelles orientations. Le RIOCM a mis sur pied un comité de travail avec des personnes issues des groupes coupés par Centraide et continuera de faire pression afin d'annuler ces décisions déplorables.



Votre organisme n'est pas membre du RIOCM?

CLIQUEZ ICI
www.riocm.ca/devenir-membre.html



Pour nous joindre: 65, rue de Castelnau Ouest, bur. 401
Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone: 514.277.1118 • Télécopieur: 514.277.2333
Courriel: info@riocm.ca • Site web: www.riocm.ca

COORDINATION, RÉDACTION,
RÉVISION ET CORRECTION: Sébastien Rivard,
Claudelle Cyr, Monique Moisan
GRAPHISME: Diane Héroux